DNCA INVESTMENTS

DNCA

Actions Européennes ERE

FCPE NOURRICIER DE DNCA INVEST - SRI EUROPE GROWTH COMPARTIMENT DU FCPE DNCA ERE

ARTICLE 8 SFDR

Une sélection de valeurs européennes de croissance.

- Une gestion active et fondamentale investie dans des valeurs de croissance paneuropéennes considérées comme de qualité.
- Une sélection d'émetteurs rigoureuse basée sur des critères financiers et extra-financiers.
- Un portefeuille concentré, composé d'entreprises offrant une croissance visible et durable, selon l'analyse de l'équipe de gestion.

OBJECTIF DE GESTION

Un Compartiment de FCPE nourricier est un fonds investi pour au moins 90 % dans un seul autre OPCVM ou FIA qui prend la qualification de maître. Le type de gestion du nourricier s'apprécie au travers de celui de son maître. L'objectif de gestion du Compartiment est identique à celui de son maître DNCA INVEST – SRI Europe Growth (part I : LU0870552998), dont l'objectif consiste à surperformer les marchés d'actions paneuropéens sur la période recommandée. L'attention des investisseurs est attirée sur le fait que le style de gestion est discrétionnaire et intègre des critères environnementaux, sociaux/sociétaux et de gouvernance (ESG). L'indice de référence STOXX EUROPE 600 Net Return EUR, calculé avec les dividendes réinvestis, est fourni à des fins de comparaison a posteriori. La performance du Compartiment sera celle de son maître diminuée de ses propres frais de gestion.

PHILOSOPHIE D'INVESTISSEMENT

Basée sur une analyse propriétaire, la sélection des émetteurs repose sur des critères définis :
- Croissance organique future supérieure à 6% par an ;
- Fortes barrières à l'entrée (technologie, marque, savoir-faire, actifs, réglementation, etc.) susceptibles de décourager les nouveaux concurrents potentiels ;
- Valorisation attrayante ;
- Amélioration de la rentabilité ;
- Flux de trésorerie abondants ;
- Bilan solide ;
- Création de valeur ;
- Equipe de gestion de qualité.

Sélection des entreprises selon les critères extra-financiers ESG (Environnementaux, Sociaux et Gouvernance).

EQUIPE DE GESTION



Carl
AUFFRET, CFA*



Alexandre
STEENMAN



Ronan
POUPON



Kevin
TRAN

L'équipe de gestion peut évoluer dans le temps.

RAPPEL DES RISQUES

Risque lié à la gestion discrétionnaire, risque actions, risque de liquidité, risque en perte de capital, risque de taux, risque de change, risque lié à l'investissement dans des produits dérivés, risque de crédit, risque de contrepartie, risque de contrepartie, risque lié à la détention d'obligations convertibles, échangeables ou remboursables, risque ESG, risque de durabilité.

1 2 3 **4** 5 6 7

Du risque le plus faible... ... au risque le plus élevé

Indicateur de risque synthétique selon PRIIPS. 1 correspond au niveau le plus faible et 7 au niveau le plus élevé.

*CFA® et Chartered Financial Analyst® sont des marques déposées appartenant au CFA Institute.

PRINCIPALES CARACTERISTIQUES

Nom : DNCA Actions Européennes ERE	**Horizon d'investissement :** minimum 5 ans
Code ISIN (Part R) : FR0014007GT6	**Minimum d'investissement :** 0.00010 part
Classification SFDR : Art.8	**Frais de rachat :** Néant
Date de création : 13/04/2022	**Frais de souscription max. :** 2%
Société de gestion : DNCA Finance	**Frais de gestion :** 0,70%
Forme juridique : FCPE	**Commissions liées aux résultats :** Néant
Pays de domiciliation : France	**Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation au 31/12/2024 :** 3,00%
Fréquence de calcul des VL : quotidienne	**Coûts de transaction :** -
Indicateur de référence : STOXX Europe 600 NR EUR	**Éligible à l'assurance vie :** oui
Devise : euro	**Éligible au PEA :** non

Retrouvez plus d'informations en scannant ce QR code

Ceci est une communication publicitaire. Veuillez-vous référer au Prospectus de l'OPC et au Document d'Informations Clés avant de prendre toute décision finale d'investissement. Ce document est un document promotionnel à usage d'une clientèle de non professionnels au sens de la Directive MIFID II. Ce document est un outil de présentation simplifiée et ne constitue ni une offre de souscription ni un conseil en investissement. Les informations présentées dans ce document sont la propriété de DNCA Finance. Elles ne peuvent en aucun cas être diffusées à des tiers sans l'accord préalable de DNCA Finance. Le traitement fiscal dépend de la situation de chacun, est de la responsabilité de l'investisseur et reste à sa charge. Le Document d'Informations Clés et le Prospectus doivent être remis à l'investisseur qui doit en prendre connaissance préalablement à toute souscription. L'ensemble des documents réglementaires de l'OPC sont disponibles gratuitement sur le site de la société de gestion www.dnca-investments.com ou sur simple demande écrite adressée à dnca@dnca-investments.com ou adressée directement au siège social de la société 19, Place Vendôme – 75001 Paris. Les investissements dans des OPC comportent des risques, notamment le risque de perte en capital ayant pour conséquence la perte de tout ou partie du montant initialement investi. DNCA Finance peut recevoir ou payer une rémunération ou une rétrocession en relation avec le/les OPC présentés. DNCA Finance ne peut en aucun cas être tenue responsable, envers quiconque, de toute perte ou de tout dommage direct, indirect ou de quelque nature que ce soit résultant de toute décision prise sur la base d'informations contenues dans ce document. Ces informations sont fournies à titre indicatif, de manière simplifiée et susceptibles d'évoluer dans le temps ou d'être modifiées à tout moment sans préavis.
Les performances passées ne sont pas un indicateur fiable des performances futures.

DNCA ACTIONS EUROPÉENNES ERE, Fonds Commun de Placement d'Entreprise de droit français domicilié au 19 place Vendôme 75001 Paris conforme à la Directive 2009/65/CE.
DNCA Finance est une Société en Commandite Simple agréée par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF) en tant que société de gestion de portefeuille sous le numéro GP00-030 régie par le Règlement général de l'AMF, sa doctrine et le Code Monétaire et Financier. DNCA Finance est également Conseiller en Investissement non indépendant au sens de la Directive MIFID II. DNCA Finance – 19 Place Vendôme-75001 Paris – e-mail : dnca@dnca-investments.com – tél : +33 (0)1 58 62 55 00 – site internet : www.dnca-investments.com
Toute réclamation peut être adressée, gratuitement, soit auprès de votre interlocuteur habituel (au sein de DNCA Finance ou au sein d'un délégataire de DNCA Finance), soit directement auprès du Responsable de la Conformité et du Contrôle Interne (RCCI) de DNCA Finance en écrivant au siège social de la société (19 Place Vendôme, 75001 Paris, France). En cas de désaccord persistant, vous pouvez avoir accès à la médiation. La liste des organismes de résolution extrajudiciaire des litiges ainsi que leurs coordonnées en fonction de votre pays et/ou de celui du prestataire concerné est librement consultable en suivant le lien https://finance.ec.europa.eu/consumer-finance-and-payments/retail-financial-services/financial-dispute-resolution-network-fin-net/members-fin-net-country_fr.
Un résumé des droits des investisseurs est disponible en français au lien suivant : https://www.dnca-investments.com/informations-reglementaires